L'ECHO

Parlementaire

LA CÉRÈS DU PARLEMENT

PAPAOUTAI ? EN PAGE 16

N°6 / 8 mars 2014

Une salve d'applaudissements et une petite larme pour la ministre de la justice, Stephanie Ngalula. Mais un tel succès se réitèrera-t-il aujourd'hui pour la Ministre des Finances, Virginie de Vellis, dont le décret semble avoir scindé l'hémicycle en deux parties distinctes : les idéalistes convaincus et les professionnels du chiffre. Si d'après les micro-sondages les récentes modifications du projet augurent un verdict favorable à la Ministre, la complexité du décret risque de décontenancer le reste de l'assemblée, n'ayant pas eu, à l'instar de la commission présidée par Serdane Baudhuin, un laps de temps suffisamment important pour digérer toutes les informations jugées « trop techniques ». Mais le célèbre minois de la Ministre arrivera-t-il seulement à convaincre les plus déterminés du Parlement ?
Mais vous, le savez-vous seulement ? Si vous êtes en quête d'inspiration, deux avis éclairés ont soumis leurs frustrations et/ou leurs contentements (en pages 6 et 7) à notre journaliste, Louis-Paul Eggen. Et pour tous ceux qui, apaisés, ne se tracassent pas pour l'avenir de leur décret, il y a un quizz page 17.

Pour vous servir,

Céline & Nezha

Alerte CONCOURS :
AFFAIRE DU JOUR DU VENDREDI !
Le groupe plaçant de manière plus ou moins SUBTILE le plus de mots listés ci-dessous lors des affaires du jour obtiendra le numéro de son choix dédicacé par toute l'équipe ! Si ce n'est pas la Classe !
Toboggan
Plombier
Marsupiale
Chicon
Groseilles
USB
Code Postal
Mojito
Hemingway
Denis La Malice
Chocogrenouille
Dividende
Méthamphétamine
Huitres
Chaussettes
Esméralda

Ont participé à ce numéro:

Rédactrice en Chef : Céline Bernatowicz
Rédactrice en Chef Adjointe : Nezha Darraji
Dornaz Beigi / Jonathan Dehoust / Eglantine Nyssen
Louis-Paul Eggen / Giuseppina Russo / Brice Mourlet

Réforme du système carcéral : réactions des député(e)s

Tous les propos recueillis ci-dessous ont été enregistrés à la pause du débat sur la réforme du système carcéral ; des réactions vives, à quelques dizaines de minutes du vote final.

Simon Gevcen : le total indécis «Pour le moment, je ne sais pas si je vais voter POUR ou CONTRE. À la base, au tout début, quand on a commencé les conversations, j'étais plutôt contre. Maintenant, je ne sais pas. Il y a eu un article qui disait par exemple que pour les sorties, les détenus seraient accompagnés d'un garde armé. Mais si on veut encourager la réinsertion, ce n'est pas en mettant à chaque fois une personne armée avec lui qu'on va lui faire intégrer l'idée que nous lui faisons confiance. Imaginons qu'on l'autorise à aller voir sa famille... S'il y a un garde avec un revolver qui le suit constamment, ça montre qu'on ne lui fait pas confiance pour qu'il se réintègre dans la société. Je suis mitigé.

Samuel Desguin : «ça me donne presque envie d'aller en prison !» Je voterais abstention au vu de ma position de secrétaire qui m'impose une neutralité. Ce que je pense, c'est que ce décret n'est pas mûr. Il manque de maturité. Il faut alors le rejeter. Il le renvoie chez sa mère et on lui propose de grandir un petit peu avant de revenir. J'aimerais que Madame la Ministre trouve des solutions alternatives à ce décret bancal. Il y a une absence de fond, les modifications sont extrêmement coûteuses style tous les gardes du corps qui doivent accompagner les détenus lors de leurs sorties, etc. Cela donne presque envie d'aller en prison. Moi ça me donne de plus en plus envie vu tous les avantages que cela donne ! Si je rate mon permis théorique le mois prochain, je vais faire un petit vol à l'étalage et comme ça, je le passerais tranquillement en prison, aux frais du contribuable ! Je ne sais pas si les députés vont voter POUR ou CONTRE, j'ai l'impression qu'ils se retournent comme des crêpes à la moindre éloquence...

Margaux Monami : la progressiste Je trouve qu'on a réussi à trouver un certain compromis. Je suis assez fort libérale pour ma part, mais je peux très bien comprendre qu'il y a d'autres parties de la députation qui ne conçoivent pas les choses comme ça et je pense que l'essentiel, c'est qu'il faut représenter la population qui nous a élus. Je suis ouverte aux compromis. Le décret, malgré les amendements, reste toujours une avancée. C'est important. Toutefois, il y a une chose à laquelle je ne m'attendais vraiment pas : le rejet de l'amendement qui portait sur l'intérêt des mineurs. Il a été massivement rejeté. Je pense que ça va créer encore plus de problèmes et de destruction. Je ne suis pas la députation là-dessus. J'ai envie de croire, d'espérer que le vote final sera POUR, mais je n'ai pas envie de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Santino Saldi : le Président de Commission qui cachait bien sa position Je suis plutôt dans le mix liberté/sécurité. Il a été trouvé dans ce décret amendé. Il aurait pu l'être plus, mais c'est déjà pas mal. Tout le monde dit qu'il est bancal, je ne le trouve pas. Je vais prendre l'exemple d'une table. On a les quatre pieds, on a la table. Là, il manque juste les couverts. Ils n'y sont pas pour le moment. On pourra toujours les rajouter par après, ce n'est pas un souci. Ce qui m'indigne le plus, c'est d'assimiler la prison à un club de vacances. Il y a un manque de compréhension auprès des députés. Pour eux, quand on parle de maison et non plus de prison, ils s'imaginent le club Med alors que cela reste une privation de liberté. Il ne peut pas se dire le matin : «j'arrive, je vais chercher le pain, par exemple.» Tu n'imagines pas à quel point ça a été difficile pour moi de rester neutre lors des débats en commission. Je suis heureux des échos qui louent ma neutralité. C'est important pour moi. À la fin du débat, je voterais POUR. Je ne sais pas quel sera le vote final de l'ensemble de la députation. Il suffit d'un discours bien formulé pour faire pencher la balance !

Sophie Vanderborgth : «Les maisons primaires, ça me choque !» Je ne suis pas totalement contre ce projet de décret. C'est une bonne avancée, c'est vrai, mais je trouve qu'il y a trop de choses incomplètes. Il y avait tellement d'idées que je trouvais primordiales à ajouter dans ce décret et il n'y a rien qui a été pris en compte. Par exemple, j'ai été l'auteure d'un amendement qui demandait à ce que le service civil (qui est une bonne idée) passe de 6 heures par semaine au lieu des 15 heures inscrites dans le projet de décret. Le Parlement l'a rejeté... Ce qui m'indigne le plus et pourrait me faire pencher vers le vote CONTRE, c'est dans l'article 9 : en ce qui concerne les maisons primaires, ça me choque que les prisonniers aient droit à des heures de sortie, même si c'est très éloigné de la plupart des habitations. Les maisons primaires, ça veut dire que ce sont les pires criminels. Je trouve ça choquant. Moi mon idée c'était de leur accorder de la liberté de mouvement à l'intérieur d'une résidence, entourée par des bois, par exemple. Tout dépendait vraiment de ça pour moi.

Jonathan DEHOUST

De la prison à la maison : le décret Ngalula a été adopté !

On n'arrête pas le progrès. Comme une lignée humaniste qui tend à se propager à travers de plus en plus de pays : le fruit pourri sera désormais écarté du panier, pour reprendre la métaphore de la Ministre de la Justice. Hier, mercredi 5 mars, après des débats plus qu'intéressants, le décret Ngalula visant à la réinsertion, le respect de la liberté et de la dignité humaine du détenu a été approuvé par l'hémicycle avec 47 voix «pour», 29 voix «contre» et 16 «abstentions». Une victoire pour la dénommée Dame de fer qui a défendu jusqu'au bout et avec une rhétorique impressionnante ce projet de décret pas comme les autres. Retour sur une victoire qui n'était pas gagnée d'avance.

Le prisonnier aura sa liberté sauvegardée et pourra bénéficier d'un programme de réinsertion complet. Pourtant, l'indécision a persisté jusqu'à la dernière minute. Nuisible. Inégalitaire. Angélique. Trop technocratique. Trop bancal. Trop permissif. Trop coûteux. La majorité des députés étaient partagés lors du débat final portant sur le projet de décret visant à la Réforme du système carcéral. Comment seront les prisons de demain ? Deux camps s'opposaient. Certains voulaient conserver un système qui ne porte pas forcément ses fruits mais à l'avantage de garantir une pleine sécurité à la population bienveillante (sic). D'autres voulaient faire preuve de pragmatisme - un mot cher à la Ministre de la Justice qui n'a pas hésité à le rappeler lors de sa dernière intervention -, de courage et de bon sens pour essayer un tout autre système. Il fallait oser.

La version finale diffère du projet initial. Le Juge aura par exemple la compétence exclusive pour déterminer la peine, à la place des Comités interdisciplinaires ô combien controversés. La députée Fanny Saintes avait tenté de faire intervenir l'intérêt des enfants mineurs des détenus dans la prise de décision : l'amendement a été massivement rejeté par l'hémicycle. Cela démarrait mal pour la Ministre. L'hémicycle semblait être majoritairement opposé à toute innovation législative. Puis, un amendement sur le temps de sortie des détenus est passé. Un autre encore. Internet supprimé pour les détenus ? Les députés n'en veulent pas. Ils sont partagés. Ils ne savent pas. Ils sont même parfois contradictoires. La députée Constance Du-bus - elle qui disait que la prison ne devait pas être un hôpital plus tôt dans la semaine - dit qu'un équilibre/compromis a été trouvé et qu'il faut voter ce projet de décret. La délégation québécoise a tenu à rappeler avec un sens oratoire fabuleux que la justice stricte n'est en rien positive : de nombreuses études le prouvent. Vincent Martin-Shmets parle de progrès social alors que Samuel Desguin parle de danger pour la société à cause de l'incohérence du décret proposé et mal amendé. Au final, après un suspens insoutenable, un à un les députés ont exprimé leur opinion : POUR/CONTRE/ABSTENTION. Nous connaissons aujourd'hui la voix de la majorité. Passage du criminel à punir au malade à soigner. Une révolution fièrement lancée par les parlementaires de la Péjigonie.

Jonathan DEHOUST

«Réformez les écoles, ça vous évitera de réformer les prisons !» - opinion sur la réforme du système carcéral

Il ne faut pas se le cacher, qui compose nos prisons ? D'où viennent les animaux sans morale, incapables de contrôler leurs passions primaires et qui continuent, par essence commune, à porter le nom d'être humain ? N'en déplaise à certains qui ne voudraient plus les considérer comme tels...

Ils frappent, braquent, tuent, violent. Parfois les quatre en même temps. Il existe même des cannibales - le dépeceur de Montréal, excusez nos amis québecois pour la référence - et des pédophiles : je ne citerais aucun nom... Comment arrivent-ils à se plonger dans un tel degré d'inhumanité ? Impossible de revenir en arrière une fois que le sang a coulé jusqu'à la fin. Impossible pour nous, ô citoyens exemplaires de la Péjigonie, de comprendre cette ultraviolence. Le coeur de la victime s'est arrêté, les mains du coupable sont menottées. Qui est ce dernier ? Ce serait tomber dans la caricature de le traiter de pauvre victime d'un système inégalitaire, reproducteur de disparités sociales, créateur de déséquilibres psychologiques qui pourrait légitimer une folie passagère irrévocable. Et pourtant, les faits sont là.

Le réinsérer plutôt que le punir par vengeance et sécurité (mais surtout par vengeance) est moderne et ouvre le débat. Au fil de l'Histoire, la justice a changée : de plus en plus d'Etats à travers le monde abolissent la peine de mort, certains s'y accrochent fermement - comme les Etats-Unis, la Chine ou l'Iran - mais les mentalités évoluent. Avec son projet de décret, Stéphane Ngalula est innovatrice. Elle ouvre un débat au sein des Péjigoniens. Que faire de cette minorité marginale alors que la récidive explose ? 4 prisonniers dans une cellule de 2 ; un seau dans un coin comme seul toilette ; 22 heures enfermées sur 24, voir 72 heures en cage en cas de grève des matons.La Péjigonie se doit d'être plus intelligente que cette logique viscérale d'un œil pour un œil car elle nous rend tous aveugles de haine et que les problèmes se résolvent les yeux ouverts sur la réalité dans son entièreté.

J'appelle à la Raison. L'école. L'éducation. L'enseignement. Nous devons refinancer et réformer les institutions scolaires pour que chacun puisse accéder à un enseignement gratuit et de haute qualité qui amènera à coup sûr moins de violence, de pauvreté, d'extrémisme, de misogynie et de racisme ; plus de bonheur, de solidarité, de créativité et d'intelligence. C'est vers l'enseignement que tout doit se jouer. Si on ne peut faire confiance à toutes les familles - à la vue des différenciations sociales et culturelles claires - pour élever les adultes de demain en citoyens libres, respectueux et respectés : l'Etat peut mettre le prix pour s'en charger. Nouveaux programmes, professeurs mieux formés et mieux payés, infrastructures accueillantes, activités ludiques. Le fond du débat ne se place pas du côté de la réinsertion des détenus mais sur l'insertion tout court des individus dans la société dès leur plus jeune âge. Mais c'est un autre débat.

Jonathan DEHOUST

Réduction de l'empreinte carbone, l'opinion de l'hémicycle

À la veille du vote final de ce jeudi, petit tour d'horizon de ce que pensent les membres de la Commission des Finances et du Budget quant aux discussions du mardi. Aperçu aussi de l'opinion de députés extérieurs à cette Commission, dont l'avis sera prépondérant au moment crucial du vote.

Les premiers témoignages font part d'une satisfaction générale quant à la qualité des débats, aux idées mises sur la table des discussions et au travail global de la Commission. Ces éléments apportent une certaine clarté, « ce qui procure de la force à l'ensemble du projet » félicite la benjamine de l'Assemblée péjigonienne, Léonore Lebouteiller. Beaucoup de parlementaires s'accordent par rapport à l'importance de l'empreinte carbone. Un concept correspondant à « la mesure du volume de dioxyde de carbone produit lors de sa fabrication, de son transport et de sa consommation » qui « potentiellement pourra sensibiliser les consommateurs vis-à-vis de leurs actions et faire changer leurs comportements » selon Aurélie Di Trapani, membre elle-aussi de la Commission des Finances et du Budget. Par ailleurs, le quatrième facteur, l'indice de pertinence, rajouté au calcul initial de la taxe, semblait faire lui aussi quasiment l'unanimité au sein des membres de la Commission des Finances par rapport à son contenu théorique. Madame Di Trapani déplore pourtant la définition floue de ce même indice et des critères permettant de le fixer (nécessité ; indispensabilité dans le cadre d'une activité déterminée ; substituabilité ; compatibilité avec le plan long terme). Une obscurité d'autant plus préjudiciable sur le plan juridique dans la mesure où « ce texte est voué à être mis en application et à donner aux juridictions un cadre clair pour définir ce à quoi elles ont affaire. »

Des failles au niveau pratique ont par ailleurs été relevées à l'égard de l'Agence de Contrôle de Carbointensité (ACC), « un organe bénéficiant d'une totale confiance » comme l'affirme Émilie Dubé. Cette dernière souligne l'importance de l'indépendance de cet organe, un aspect qui pourrait être remis en doute par les membres nommés par le gouvernement.

Impression positive parmi les autres députés

Un consensus semble se dégager également au sein des députés ne faisant pas partie de la Commission des Finances et du Budget par rapport à la nécessité d'un tel décret. Annabelle Rascar, membre de la Commission des Affaires Sociales, y voit « un

devoir citoyen et humain », Gaëtane Charlier, députée à la Commission de la Justice, s'interroge « sur l'absence d'une telle norme dans d'autres États et que dans le contexte actuel, on ne peut pas faire autrement que d'adopter ce décret. » Toutefois, cette dernière avertit quant à « la nécessité de moyens extérieurs et annexes pour faire rentrer de l'argent et ainsi apporter de la stabilité » lors des prémices du décret « avant que ce soit réellement profitable. »

Le travail des commissaires a également été salué. Madame Rascar estime que les débats se sont concentrés sur les détails pour « éviter les disproportions afin de faire en sorte que l'économie puisse continuer à tourner en soutenant les PME et de ne pas créer d'inégalités face à cette taxe. » Vincent Martin-Schmets de la Commission Justice salue « les modifications et aménagements importants qui vont dans le bon sens avec un esprit de consensus ». En revanche, il reproche un mode de calcul obscur de la taxe et désire par ailleurs introduire le concept d'« écopatriotisme » pour « lier des problématiques écologiques à des thématiques de production nationale sans tomber dans le nationalisme et le repli sur soi. »

Au contraire de Fayçal Arbai qui affirmait le rejet du décret lors du vote final, une majorité importante de l'hémicycle semble penser qu'il pourrait passer en plénière ce jeudi pour autant qu'une visée à long terme soit adoptée, et ce malgré des réticences sur le plan financier. L'objectif étant aussi de « devenir attractif envers les entreprises étrangères qui pourraient venir s'implanter en Péjigonie » selon Madame Charlier. Sa collègue Annabelle Rascar est favorable aussi au projet de Madame la Ministre de Vellis car il pourrait « conscientiser les consommateurs pour en faire des «écocitoyens» et jouer un rôle majeur sur les gros pollueurs, les entreprises responsables de la grande partie de la pollution globale. »

En passant, ce projet de décret visant à la réduction de l'empreinte carbone ferait de la Péjigonie le premier État à poser un acte de grande importance dans le contexte écologique. Alors, Mesdames et Messieurs les députés, votez en votre âme et conscience. Le destin écologique de notre planète à court terme, et surtout à long terme, est entre vos mains !

Louis-Paul EGGEN

FOCUS : Attentes, appréhensions et sentiments de députés et de la ministre de l'Audiovisuel

Mardi, les premières discussions et premiers amendements en commission ont eu lieu. Mercredi, les derniers amendements ont été discutés en hémicycle et le premier décret a été adopté. Jeudi, ce sera au tour le projet de décret de l'Audiovisuel de rentrer dans l'arène remplie de lions prêts à bondir à la moindre occasion. Prenons le pouls auprès de députés de la commission de l'Audiovisuel, et de la ministre.

Thierry Rukundu, député et rapporteur du projet de l'audiovisuel

Hier en commission, tu as dit ouvertement que tu voulais démissionner de ton rôle de rapporteur, peux-tu expliquer et que penses-tu aujourd'hui , le regrettes-tu ?

C'était né d'un sentiment de frustration. La procédure et le décorum sont certes importants, mais ce n'est pas parce qu'on est dans une simulation qu'on ne tient pas réellement à nos décrets et que ça ne touche pas nos valeurs. Et je voyais des députés qui acceptaient des choses ou s'abstenaient de voter à cause de la procédure parce qu'ils n'avaient pas pu s'exprimer ou alors pas pu écouter les autres s'exprimer. Je ne regrette pas de l'avoir fait, je ne m'excuserai en aucun cas de l'avoir fait, par contre je regrette que ça ait pu porter préjudice au président de commission ou au secrétaire, car d'autres présidents ou vice-présidents ont dû intervenir dans notre commission.

Commentappréhendes-tu la discussion de ton projet en hémicycle demain ?

J'ai peur que demain en hémicycle, d'autres personnes ne comprennent pas les idées de changement, celles de la ministre et les efforts que nous avons fournis jusqu'à 5h30 du matin. Les députés ont des avis très bien construits qui peuvent nous faire changer d'avis même si on était vraiment convaincu (…) J'ai peur, mais je suis excité de ce débat d'idée. La seule chose qui me rassure, c'est que le décret de l'audiovisuel est vraiment bien balisé. Je le prends à cœur, comme si c'était la réalité et je suis près à « rentrer dedans » poliment et répondre à celui qui aura un avis contraire et à batailler pour ce décret.

Comment vois-tu le fait que vos décrets soient relus par les « vrais ministres » ?

C'est un sentiment de reconnaissance et de fierté. Parce qu'au-delà de l'avis que j'ai sur d'autres décrets, je ne m'attendais pas à ce qu'on travaille autant, qu'on prenne des heures à analyser et essayer de comprendre. Ce serait une forme de rétribution que de savoir que de vraies personnes qui nous représentent et qu'on a élues prennent le temps de lire et comprendre le travail qu'on a fait, et que cela influe un petit peu dans leurs décisions futures et s'ils peuvent se référer à ce qu'on a fait au PJ.

La députée, Mpe Mwana Like Andrine

Quel est ton ressenti par rapport à la commission d'hier ?

Je comprends bien qu'il y ait un décorum, il faut suivre certaines procédures et ce n'est pas toujours évident. Parce qu'ici on est là pour défendre un projet qu'on aime ou qu'on n'aime pas et donc forcément ça implique qu'on veuille débattre et que nos idées s'entrechoquent et ce n'est pas

toujours possible. On est restreints dans cette possibilité et donc ça engendre forcément des frustrations.

Est-ce qu'il y a des points sur lesquels tu n'es pas d'accord ?

Le titre IV concernant les infractions qui n'a aucune raison d'être étant donné son contenu imprécis. Le droit pénal se doit d'être strict et prévisible. Il prévoit des infractions, mais pas forcément des peines. C'est d'ailleurs pour ça qu'avec deux de mes collègues, nous avons proposé d'abroger ce titre pour le remplacer par un article 2 TER, où nous énonçons quelles sont les mesures et sanctions que pourra prendre le CSA. Et parmi ces sanctions, figurent l'amende, le retrait du contenu litigieux, l'astreinte et il y a également la possibilité de renvoyer le dossier au Ministère public. Si une personne physique ou morale a enfreint la loi pénale, le CSA pourrait envisager de le faire poursuivre par le Ministère public.

Après avoir assisté au débat en hémicycle aujourd'hui, comment appréhendes-tu le débat de ton décret demain ?

Ce n'est pas de l'arrogance, mais j'espère que les amendements que Fanny, Apolline et moi avons déposés passent, car cela permettrait de rendre le texte cohérent. Mais je sais qu'il y a quelques imperfections de formes dans le texte. Je crains que celles-ci restent dans le texte et ne soient pas relevées par Monsieur le président et du coup, que l'opposition regarde ces imperfections comme étant une raison pour laquelle il ne faudrait pas adopter le décret. Sinon je trouve que c'est un excellent décret et qu'il se défend assez bien, il a de grandes chances de passer.

La ministre, Cynthia Mukendy

Quel est ton sentiment par rapport à la commission d'hier ?

Je suis très contente car les députés ont fait évoluer le décret. Ils m'ont fait prendre un chemin que je ne pensais pas. J'étais venue avec plein de grandes idées, je pensais avoir LA solution, mais en fait non. Ma commission a été superbe, ils ont tous les âges, de 17 à 26 ans, ils étaient centrés sur le compromis et ont été très productifs, c'est génial.

Quel est ton sentiment par rapport à la première journée de débat sur le décret de la justice en hémicycle ?

C'était une journée plus relax mais très informative, car tous les députés étaient curieux, et ils amendaient dans tous les sens. Ça fait plaisir de voir aboutir le travail de certains, félicitations à la ministre Stéphanie Ngalula.

Comment appréhendes-tu le débat de ton décret demain ?

Palpitations, je commence à avoir les émotions qui se mettent en place. J'espère que le débat sera fructueux, que le projet de décret passera. Et qu'on ait une réelle conscientisation des députés par rapport au rôle des médias dans le développement des jeunes et qu'on ne peut laisser une clé d'éducation laisser se régler n'importe comment. J'espère qu'ils comprendront mieux le décret, car beaucoup de gens ont cru que je voulais censurer, casser mais ce n'est pas du tout mon but.

Propos recueillis par Giuseppina RUSSO

« Les enfants comme des produits de promotion »

La député Yi Hu, membre de la Commission affaires sociales, pense que le décret sur le revenu parental ne passera pas vendredi. Un décret utopique, les questions de la durée du revenu parental et de son montant par enfant supplémentaire restent problématiques.

EP : Yi Hu, peux-tu me donner tes premières impressions de la journée d'hier (4 mars 2014) ?
Yi : Ma journée était extraordinaire et très intéressante. Il y a juste certains aspects économiques et démographiques dont je ne suis pas d'accord avec certains députés et que je trouve fort tristes.

EP : Fort tristes ? Lesquels par exemples ?
Yi : Je pense qu'on est en Péjigonie, qu'on doit avoir un système économique sain qui fonctionne pour l'avenir. Ce qui me choque profondément, c'est qu'on a failli passer de 6 ans à 12 ans. Je veux bien être d'accord que l'éducation de l'enfant est importante mais je pense qu'une femme ou un homme qui consacre 12 ans de sa vie à l'éducation de son enfant n'est plus apte à se réintroduire dans la société d'emploi.

EP: Mais cet amendement n'est pas passé.
Yi : Oui mais justement, on a failli faire passer des amendements encore plus audacieux.

EP : Tu m'as dit hier que tu trouvais certains amendements totalement utopiques. Quels sont pour toi ceux qui sont totalement irréalisables ?
Yi : Par exemple, le fait que l'on doit plus être résident sur le territoire péjigonien pour bénéficier du revenu parental. On avait par contre soulevé un autre point intéressant le fait de soumettre le bénéficiaire sous le régime fiscal. Cependant le revenu parental n'est finalement pas soumis à la fiscalité, donc ça veut dire que c'est un revenu brut entre 1 500 euro à 3 000 euros.

EP : La question de l'augmentation de salaire t'a aussi beaucoup interpelle hier.
Yi : Oui. On donne un statu de travail à ce revenu pour subvenir aux besoins du parent bénéficiaire. Après on dit qu'au plus vous avez d'enfants, au plus on vous donne une augmentation de 20% de salaire. C'est comme si l'enfant est un produit de promotion qui permet aux parents d'avoir plus d'argents alors que si on prend l'exemple d'une institutrice son salaire n'est pas indexé en fonction du nombre d'enfants à qui elle enseigne.

EP : Mais tu ne penses pas qu'une institutrice travaille 8 heures par jour, alors qu'on l'a entendu lors de la discussion générale de lundi, qu'être parent, c'est une occupation 24h/24 ?
Yi : Oui, je suis d'accord mais sachant que tu as un deuxième enfant, tu ne travailles pas 48h/24. Le travail reste le même.

EP : Demain tous les péjigoniens vont pouvoir apporter des amendements. A ton avis, comment vont réagir ceux qui n'ont pas vu tout le travail fourni dans votre Commission Affaires Sociales? Plutôt positif ou négatif ?
Yi : Je pense que le décret dans son contenu est un très bon travail. Mais je pense que les péjigoniens vont réagir de manière négative sur certains points économiques et démographiques parce que sont des mesures assez natalistes. Le fait qu'on n'a prévu aucun dispositif de financement pour subvenir à ce revenu parental pose également problème. Je pense qu'il y aura de vives controverses.

Dornaz BEIGI HARCHEGANI

« On va jouer stratégie »

Au contraire de la députée Yi Hu, le député Adil Hammoudi (A.H), regrette que la durée du revenu parental n'ait pas été prolongée. Au sein d'une même Commission, les oppositions sont nombreuses. Ce qui a enrichi le débat sur le fond. A voir si le décret passera sans trop de modifications…

EP : Comment vous êtes-vous sentis hier durant votre longue journée de débat au sein de la Commission Affaires Sociales ?

A.H : *C'était tendu. C'était la dernière ligne droite. J'avais envie que tout passe. Je voulais qu'on élargisse beaucoup plus alors que dans le groupe, certains étaient plus pour qu'on la réduise. J'ai essayé de l'élargir.*

EP : Qu'avez-vous voulu élargir ?

A.H. : *Par exemple, le revenu parental est proposé pour une durée de 6 ans. Alors que j'aurais aimé qu'on l'élargisse à une durée de 12 ans, voire même jusqu'à 16 ans. Pour moi, l'éducation ne dure pas que 6 ans ou 3 ans. Jusqu'à 16 ans, l'enfant a besoin de l'éducation de ses parents.*

EP: Vous faites donc partie de ceux qui pensent que leur statut du rôle du parent est avant tout professionnel ?

A.H : *C'est un service rendu qui mérite un salaire. Le revenu parental est un salaire, mais je ne le classe pas dans la « vraie » catégorie « salaire ». Il n'y a pas d'employeur, juste un employé. On ne rentre dans aucune catégorie existante. Ce projet est un projet ambitieux car justement il crée une nouvelle catégorie entre les salariés et ceux qui ont une allocation. On refuse le terme d' « allocation » parce qu'on ne veut pas que les parents soient considérés comme des assistés. Il y a une nouvelle catégorie à créer.*

EP : A votre avis, comment vont réagir ceux qui n'ont pas vu tout le travail fourni dans votre Commission Affaires Sociales? Plutôt positif ou négatif ?

A.H : *Bien sûr, ils vont voter pour !*

EP : Bien sûr ? Il y a un point précis qui va faire pencher la balance pour un vote positif ?

A.H : *Je ne vais pas vous mentir. On va jouer stratégie. Si on sent que l'hémicycle va voter contre, on va essayer de réduire la durée du revenu parental de 6 à 3 ans.…*

EP : Donc vous avouez que les amendements ont été apportés en fonction des préférences de l'hémicycle ?

A.H : *Bah écoutez, c'est ça la démocratie !*

Dornaz BEIGI HARCHEGANI

Je déplore !

J'écris cette carte blanche peu de temps avant le vote des amendements relatifs au décret « Justice ». Certes, L'avertissement que j'entends donner aux parlementaires n'apparaitra pas avant jeudi, mais j'espère qu'il leur permettra rien de moins de réfléchir au mode de pensée actuel.

Assurément, des détenus sont des individus qui se sont rendus coupables de faits répréhensibles. Pourtant, je pense entendre les arguments avancés en faveur de peines exemplaires. Pour autant, rappelons qu'avant toute chose, ces détenus sont des concitoyens qu'avant toute chose ces détenus sont des concitoyens appelés à réintégrer notre société. La dérive sécuritaire qui transparait dans certains amendements visant notamment à réduire à peau de chagrin les heures de sortie des détenus est symptomatique d'une société qui a peur et qui préfère raboter les progrès réalisés par nos pays libéraux en matière de dignité humaine et de droit de l'homme, plutôt que de travailler de manière réellement courageuse à la création d'une société plus juste. J'attends donc tout comme vous avec impatience la vérité du scrutin.

Vincent Martin-Schmets.

Droit de réponse :

Chère députation,

Chère Madame la Ministre Virginie de Vellis,

Je m'adresse à vous afin de m'expliquer sur certains propos relatés dans le numéro du mercredi 5 mars où l'on peut y lire une remise en question, maladroite peut-être, des compétences de la Ministre des Finances. Je tenais à préciser que, malgré mes réserves vis-à-vis de l'instauration d'une taxe carbone, je ne remets nullement en cause le travail qui a été fourni dans le bon développement de ce projet. Si mes propos ont blessé qui que ce soit, je tenais à m'en excuser publiquement, là n'était pas mon but.

Bien cordialement et à très bientôt dans l'hémicycle,

Fayçal Arbai

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
LE PARLEMENT

L' équipe journalistiques, au travail pour vous servir.

Derrière l'hémicycle, après vos réunions et vos commissions, une équipe de choc travaille chaque jour, sans relâche. Tous les matins, depuis notre perchoir, là tout en haut, dans la salle de presse, nous vous observons sur nos écrans et vous écoutons tout en rédigeant d'arrache-pied. Les rédactrices en chef préparent leur édito et le plan du journal pendant que les journalistes partent en quête d'informations et d'interviews. Notre équipe se divise en deux groupes.

Tout d'abord, il y a l'équipe rédactionnelle, sous la direction de deux rédactrices en chef qui ne sont pas prêtes à vous ménager. D'un côté, il y a la douce et élégante Céline qui endosse son rôle de rédactrice comme une vraie professionnelle. Elle ne vous engueulera jamais mais méfiez-vous, son oeil attentif de rédactrice est toujours à l'affût pour vous rendre un journal parfait. Véritable "it-girl", Celine est toujours élégante et gare à vous si vous voulez lui faire une photo alors qu'elle n'est pas maquillée et en pyjama. L'autre, c'est la pétillante et énergique Nezha, le petit tyran de l'équipe qui vous met une pression psychologique pour que vous rendiez votre travail à l'heure. Les journalistes ont peur de l'affronter par crainte de se fusiller (du regard). Elle vous privera même de biscuits si vous n'avez pas terminé votre travail. Mais à côté de cela, sa sociabilité, son humour, son punch et son merveilleux accent verviétois vous fera tout oublier. A elles deux, elles forment le couple parfait, la douceur et la force sont toujours là pour nous soutenir et nous faire avancer même aux plus sombres heures de la nuit.

L'équipe rédactionnelle est également composée de quatre journalistes que vous avez sûrement déjà repéré. Dans cette équipe, il y a la délicate Guiseppina (décret audio-visuel), malicieuse comme un petit chaton elle vous suit attentivement et vous observe pour ensuite rédiger des articles précis qui frôlent la perfection. Il y également le critique Jonathan qui suit l'avancé du décret justice et qui est toujours prêt à clamer les entraves à la liberté (notamment celle de s'exprimer et de s'habiller). La vérité c'est que ses baskets lui manquent. Il y a également Dornaz, la professionnelle de choc qui rend tous ses articles à vitesse grand V, lors de ses interviews elle alterne les questions ludiques et sérieuses afin de mieux cerner vos personnages. Enfin, il y a le perfectionniste Louis-Paul qui n'hésitera pas à corriger son article jusqu'à la dernière seconde, il n'a pas peur des mots, il est clair, précis et parfois cash avec vous, mais n'est-ce pas cela notre métier, dévoiler votre vrai visage ? Et puis, il y a Brice, notre merveilleux photographe qui illustre nos interviews et nos articles, sans lui, nous ne sommes plus rien. Serviable, il ne vous dira jamais « non » si vous désirez une photo. Et puis, il faut bien l'avouer sans lui nous n'aurions pas tous de jolis photos à mettre sur Facebook.

Ensuite, il y a l'équipe vidéo : Amine, Eglantine, et Letizia. Ils vous confectionnent le PJ-News qui vous relate les informations, évènements et anecdotes de la veille. Amine le « Man » de l'équipe vidéo, il filme, fait les montages et prend les plus belles prises vidéos pour vous servir. Outre cet aspect pro, c'est également un garçon qui chaque jour nous fait un merveilleux juke-boxe de chansons tout en jouant la comédie. Mesdames, c'est un homme bon en tout, n'hésitez pas il est célibataire. Ensuite, il y a la vivante et énergique Eglantine, future Claire Chazal, ses interviews et présentations montrent qu'elle a déjà tout d'une grande, normal, elle mesure 1m74. Et enfin, il y a Leti, la discrétion et l'efficacité incarnée. Toute sensible, elle veille à ce que chacun se sente bien dans l'équipe. Dotée d'une belle plume, méfiez-vous de ses questions rigoureuses et toujours très à propos.

Voilà donc notre petite équipe, qui se lève tôt et dès le matin prépare son journal et son petit JT, vous suit toute la journée et ne dort (presque) pas pour vous servir.

En toute modestie, l'équipe journalistique.

Letizia De Lauri

Papa, un métier d'ombre ?

Comme le décret sur le revenu parental le souligne, le papa a aussi son rôle dans l'éducation des enfants. Il peut, lui aussi, s'en occuper à plein temps. Cette semaine, la réalité rejoint la fiction car ce n'est pas une maman mais un papa qui s'occupe 24 heures sur 24 de nos petits tracas. Certains estiment que le parent ne devrait pas bénéficier de tels revenus, ou encore qu'être parent n'est pas un travail en soi. Voyons ce qu'en pense notre papa à nous, cet homme au planning chargé, cet homme de l'ombre, Adly.

E: On te voit donner les médicaments, réclamer le calme dans les couloirs de la Chambre mais quel est ton rôle exactement ?

A: Mon rôle c'est de faire en sorte que vous soyez logés dans de jolies chambres notamment au Sleep Well. J'organise donc avec le Sleep Well tout ce qui est louage de salles, louage de chambres. Je fais également en sorte que vous ayez des sandwichs tous les soirs ou de la soupe. Je fais en sorte que vous ayez l'ensemble des tickets repas en temps et en heure. Je suis le gérant de l'horaire. Cela veut dire que je suis le roi de la ponctualité... (sourire) et qui vous fait sortir de table si jamais vous n'êtes pas ponctuels. En bref, voilà. Ça, c'est un petit peu mon rôle, le gros papa quoi.

E: Il parait que c'est toi aussi qui va réserver notre soirée du jeudi ?

A: Exactement ! (rires) Une soirée qui s'annonce plus que super !

E: Comment est-ce qu'on devient papa du Parlement Jeunesse ?

A: On présente une candidature en tant que directeur ou directrice de session et à partir de là c'est le Conseil d'administration qui détermine si on a les compétences notamment le sourire, la convivialité, la bonne humeur, la compétence d'écoute et parfois de cris (rires).

E: Et qu'est ce qui te plait le plus dans ce job somme toute assez organisationnel ?

A: C'est aussi le contact humain que j'aime bien. C'est voir les députés, les entendre, entendre leurs frustrations. Etre un petit peu en dehors aussi de l'hémicycle et travailler avec les huissiers. Voir un autre monde que juste le Parlement. Voir un petit peu la part d'ombre et pas que juste l'hémicycle. Mais je crois que le gros point fort c'est vraiment le contact humain avec les députés. Donner un médicament, faire un petit sourire, aller dans les commissions. Tout cela.

E: Et ce sourire c'est naturel ?

Rires... Malheureusement oui.. Oui c'est moi. Adly est égal à sourire :)

Eglantine Nyssen

Quel député Péjigonien es-tu ?

La Péjigonie... Un pays avec ses codes, ses règles, ses spécificités. Chacun avec sa personnalité crée la diversité de notre belle contrée. Certains sont plus du matin, d'autres du soir. Certains plus tête en l'air, d'autres mènent la danse. Certains sont encore tout émoustillés lors des prises de parole, d'autres plus sûrs d'eux. Regardons ensemble quel est votre profil...

Avant la simulation tu :

• T'étais inspiré de ton futur Prési Comm, Fayçal Arbai et tu as déjà tout amendé 4 fois deux semaines avant la simulation.
£ Tu avais lu les 4 décrets avant de venir. Comme demandé.
% Tu es justement en train de lire les décrets, mais tu n'es pas sure de tout comprendre.

Le matin, tu te réveilles …

£ Les yeux encore clos et le cerveau en berne, tu te diriges vers la douche que tu espères libre.
• Tu sautes de ton lit, et dis bonjour à tout le monde comme Sonny, Santino Saldi, Prési Comm Justice, et soleil du PJ.
% Tu dors. Personne ne remarquera ta disparition. Tu n'as pas ouvert la bouche depuis le début de la simulation (sauf au Sénat).

Tu as oublié ton pass :

• Ça ne t'ai jamais arrivé
£) Ça t'est arrivé deux fois, mais c'était en fin de semaine, avec XX ??
%) Quel Pass ?

Pour le Talent Show …

• Tu as répété ta chorégraphie, et remercie ton producteur Franco Dragonne pour les cracheurs de feu.
%) Tu vas raconter des blagues carambar que tu as piquées à Nadya H. , secrétaire commission Justice.
£) Tu as répété avec Samuel Desguin tous les soirs « AWIMBAWEEEE » (Les journalistes te remercient pour tes charmantes vocalises).

Pour le prochain projet de décret tu as/vas voter:

• « Pour », je n'ai vraiment pas envie de casser le travail de longue haleine des Ministres, et puis Virginie de V., Ministre des Finances à l'air d'être si fragile…comme un moineau !
%) « Contre », mais tu n'es pas sûr d'avoir compris le fonctionnement des touches.
£) « Mitigé », tu suis les conseils de ton secrétaire Wissem… ;-)

Tu as récolté un maximum de * : Tu es un pur péjigonien comme on les aime ! Tu rêves PJ la nuit et vis intensément cette expérience qui s'offre à toi ! Tu nous souris dans les couloirs, tu nous fais part de ta joie de vivre, de ton bonheur d'être là. Tu discutes des projets de décret point par point, tu te bats pour tes idées, tu restes concentré en commission jusqu'au bout de la nuit si il le faut pour ne rien lâcher. Toujours à l'affut, tu es un véritable modèle.

Tu as récolté un maximum de % → Tu t'ennuies, ou plutôt tu ne comprends pas le principe de cette simulation… Tu aurais voulu rejoindre un club des flots bleus plutôt que de te retrouver dans un hémicycle toute la journée à écouter des gens débattre. Une fois rentré à l'auberge tu ne rêves que d'enfiler ton pyjama ou de boire une bière au bar. Tu ne veux surtout pas retrouver tes copains de commission pour encore entendre le mot que tu bannis désormais de ton vocabulaire : amendement. Essaye de te prendre au jeu et de profiter de cette merveilleuse expérience qui t'es offerte.

Tu as récolté un maximum de £ → Tu es intrigué par les PJ, un peu fasciné. Tu t'es demandé où tu étais tombé lors des prises de paroles de la journée d'accueil. L'aisance de certains t'effrayent et te captivent à la fois. Et dire qu'ils sont à peine plus âgés que toi... Tu espères un jour atteindre leur niveau en augmentant tes expériences au fur et à mesure des années. N'hésites pas à prendre des initiatives, à te faire une place. Tu es là pour apprendre. N'oublie jamais que tous ont un jour été à ta place.

Aux petits soins pour vous servir, merci Madame la secrétaire générale

Placée derrière le Président au perchoir et forte d'une première participation l'an dernier, Céline Dawans est aux petits soins pour vous permettre de suivre les débats en hémicycle dans les meilleures conditions. L'Écho Parlementaire s'est penché sur le parcours de notre secrétaire générale et le rôle particulier qu'elle occupe au sein du Parlement Jeunesse.

Écho Parlementaire (EP) : Quel rôle avais-tu lors de la 17e simulation ?

Céline Dawans (CD) : « *J'étais députée et j'ai souhaité revenir cette année car je n'avais pas bien préparé mes décrets et je n'avais donc pas pu participer aux débats comme je le souhaitais. J'avais envie d'aider à ce que d'autres personnes puissent venir au PJ cette année. Le poste de secrétaire générale m'empêche de débattre, mais je vois la simulation d'un autre œil sur le plan organisationnel, ce qui me donne conscience des petits couacs que vous ne voyez pas forcément.* »

EP : Vers quelle fonction va ta préférence ?

CD : « *De par mon expérience, être députée ce n'était pas chouette dans la mesure où je n'avais pas préparé mes débats, je ne savais pas quoi dire et de quoi parlaient exactement les décrets. Je n'avais donc pas pu exprimer mon opinion en hémicycle bien que ce fut le cas en commission. Mon expérience comme députée n'était donc pas extraordinaire comme elle aurait dû l'être ... mais c'était de ma faute !* »

EP : Est-ce frustrant de travailler « dans l'ombre » ?

CD : « *J'apprécie le fait que grâce à ce que je réalise, les choses se passent mieux et suivent leur cours. Toutefois, quand j'observe les débats en commission, c'est frustrant de ne pas pouvoir ajouter un argument qui n'a pas encore été avancé par les députés.* »

EP : Quelle formation suis-tu dans l'enseignement supérieur ?

CD : « *Je fais des études d'assistante de direction, ce qui m'offre une formation très générale au point de vue de l'organisation d'événements divers. Ensuite, je suivrai un master en communication. Par ailleurs, j'exerce ce que j'étudie actuellement car je travaille comme assis-*

-ante de direction dans une petite boîte de cosmétiques. »

EP : Ton rôle lors de cette édition du PJ rejoint lui aussi cette formation ?

CD : « *Effectivement même si c'est un peu dommage car je ne découvre pas d'autres choses. Mais j'apprécie vraiment ce rôle dans la mesure où je découvre comment se passe l'organisation.* »

EP : L'idée d'une carrière dans le monde politique t'intéresse-t-elle ?

CD : « *Clairement, mais je me considère un peu trop jeune pour m'y lancer à l'heure actuelle. Pour être un bon politicien, il faut avoir une certaine expérience de la vie.* »

EP : Peux-tu décrire aux lecteurs de l'Écho Parlementaire ta fonction ?

CD : « *Je suis chargée de faire les procès-verbaux reprenant les heures de début et de fin de séance, les différentes modifications du temps de parole. Je m'occupe aussi d'imprimer les amendements pour tous les députés et les journalistes, de rédiger les Powerpoints avec des explications pour assurer une compréhension plus aisée. Je dois aussi projeter les décrets et m'occuper du chrono pour le temps de parole en prenant en compte les éventuelles réductions de celui-ci. Sur le plan logistique, je travaille en collaboration avec Adly, le Papa, et selon les besoins de la présidence. Enfin, je devrai rédiger les décrets finaux qui seront publiés au Moniteur du Parlement Jeunesse.* »

Propos recueillis par Louis-Paul Eggen

Un canadien de retour à ses origines belges !

D'une mère belge et d'un père breton, le député Pierrick Rouat est un membre de la délégation québécoise. A Montréal, il est étudiant en droit civil et Common Law avec une concentration en droit humain et en développement international. Réfléchi, il nous décrit son parcours en tant membre du Parlement Jeunesse Québec (P.J.Q) et ses impressions sur le P.J.W-B.

EP: Monsieur le député Rouat, pourquoi vous êtes vous proposer comme membre de la délégation québécoise au P.J W-B ?

Pour plusieurs raisons. D'une part, la délégation belge qui vient au P.J.Q chaque année, apporte réellement quelque chose aux discussions et j'avais envie de pouvoir faire la même chose ici. D'autre part, j'en avais vraiment envie car c'est la première fois que je peux discuter avec des jeunes belges de mon âges alors que j'ai ma carte de citoyenneté belge, que ma mère est de Gand. C'est comme si je pouvais reconnecter avec une partie de ma famille belge. J'adore voir à quel point à certains moments, je suis détaché des avis de la délégation québécoise et beaucoup plus proche de vous, les belges. Et à d'autres moments, je vois vraiment la différence culturelle et à quel point j'ai un avis québécois auquel je suis vraiment attaché et que je partage définitivement, et que vous trouvez différent.

L' Echo : Donc tu retrouves ici vraiment ton côté belge, enfui en toi ?

Exactement.

L' Echo : Quel est ce petit « quelque chose » que la délégation belge apport au P.J.Q ? Quelles sont les différences fondamentales entre les deux Parlements Jeunesses ?

Si je pouvais nommer deux point, premièrement, vous apportez beaucoup plus d'importance à l'art oratoire. Par exemple, vous utilisez beaucoup d'allitérations, des métaphores, des rimes, vous jouez avec les mots. Nous, on accorde de l'importance au contenu, on dit nos points, on essaye de convaincre. C'est vraiment ce que j'ai remarqué lors du discours d'ouverture. Deuxièmement, vous avez un souci de prudence dans vos interventions. Vous reprenez la crise de votre pays dans chaque intervention que vous faites. Je l'ai surtout ressenti dans les discussions autour du revenu parental et la taxe carbone, à quel point il y avait une préoccupation plus élevée que la normal par rapport budget. Même si on (québécois) n'est pas riche, c'est moins prononcé. On voit que vous avez une plus grande prudence.

L' Echo : Quel est votre parcours au sein du P.J.Q ?

J'ai fait trois années au sein du P.J.Q. J'ai été délégué, porteur de mention et ensuite président de commission tout en siégeant sous le conseil de l'administration.

L'Echo : Porteur de mention ?

Le porteur de mention propose un mini projet très controversé, discuté durant une heure. Par exemple, taxe sur l'eau ou l'interdiction de le Bourka sur la place publique.

EP : Avez –vous eu l'occasion de représenter le Canada dans d'autres P.J ailleurs qu'en Belgique ?

Non. J'ai fait la simulation des Nations Unies. Mais j'aimerais vraiment bien surtout quand je vois les différentes délégations ici. Vous avez plus de délégations étrangères que nous. Par exemple, je partage la chambre avec le représentant du Sénégal, ce matin j'ai déjeuné avec le représentant de l'Italie. C'est vraiment intéressant.

EP : Une dernière question pour la gente féminine du P.J.W-B. On a vu pendant la présentation que les canadiens étaient à la recherche du grand amour. Est-ce ton cas ?

Non (rires). Je suis en couple depuis 2 ans ½ avec une québécoise.

Dornaz BEIG HARCHEGANI

Il parait que Sophie et Dorian sont passés au Level-2...

Alexy:J'ai mal au gland, j'ai comme une envie de glander

Selon Joseph Amandine est une bête de sexe!

GÉRALDINE:POURQUOI JAMAIS PERSONNE NE M'ABORDE?

TROP TARD SOUMAYA!